

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : ALLIAGE CUIVRE-NICEL
Nom chimique : alliage métallique
Synonymes: Cupro-nickels ; alliages UNS/CDA n° C70000 – C72999 ; B61/Y97 ; B62/Y99
Famille chimique : Cuivre
Formule: Non applicable - mélange
Utilisation du produit : Produits métallurgiques
Fabricant:
Entreprise Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705

Téléphone: +1 (949) 407-8904 Numéro de téléphone d'urgence +1 (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

États-Unis (US)

Conformément à la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

Les risques pour la santé associés à ce produit ne s'appliquent que sous forme de fumée ou de poussière.

Classification de la substance ou du mélange (fumée ou poussière)

OSHA HCS 2012 Inflammabilité – 0 Santé – 1 Physique – 0

Éléments d'étiquetage OSHA HSC 2012



Mentions de danger Provoque une irritation cutanée – H315

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires – H335

Conseils de prudence Éviter de respirer les poussières ou les fumées – P261

Prévention Éviter de respirer les poussières ou les fumées – P261

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements – P262

Fiche de données de sécurité

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire – P285

Réponse

<u>CONTACT VISUEL :</u>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et facile à faire. Continuer à rincer. – P305 + P351 + P338. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin – P313
<u>CONTACT AVEC LA PEAU :</u>	Rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. – P362 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation – P362 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin – P363
<u>INHALATION:</u>	Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pendant au moins 15 minutes. En cas d'inhalation de poussière, consulter un médecin – P308 respiration – P340 Obtenir des conseils/soins médicaux – P313
<u>INGESTION:</u>	Il ne s'agit pas d'une voie d'exposition probable pour l'alliage métallique fini. En cas d'ingestion de poussière, boire immédiatement de l'eau pour la diluer. Obtenir des conseils/soins médicaux – P363
<u>NOTE AUX MÉDECINS :</u>	Il n'existe pas d'antidote spécifique aux principes actifs de ce produit ; utiliser un traitement symptomatique.

Autres dangers

OSHA HSC 2012

Conformément à la réglementation des États-Unis (29 CFR 1910.1200 - Norme de communication des dangers), ce produit est considéré comme dangereux.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR EXPOSITION: L'exposition à la poussière ou aux fumées peut aggraver un problème existant.
dermatite, asthme, emphysème ou autre maladie respiratoire.

Canada Selon le SIMDUT

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT Ce produit est considéré comme un article manufacturé et n'est donc pas soumis aux exigences du SIMDUT.

Autres informations

NFPA Non noté

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Numéro CAS	Composants	% en poids	EINECS/ELINCS #	Classification de l'UE	
				Symbole	Phrase R
7440-50-8	Cuivre	54,0 – 99,0	231-159-6	Aucun	Aucun
7440-02-0	Nickel	1,0 – 46,0	231-111-4	Xn	R 40/43
7440-31-5	Étain	0,0 – 8,5	231-141-8	Aucun	Aucun
7439-96-5	Manganèse	0,0 – 5,5	231-105-1	Aucun	Aucun
7440-48-4	Cobalt	0,0 – 3,0	231-158-0	Xn	R 42/43
7439-89-6	Fer	0,0 – 2,3	231-096-4	Aucun	Aucun

Fiche de données de sécurité

7440-66-6	Zinc	0,0 – 2,0	231-175-3	F (sous forme de poussière ou poudre)	R 15-17
7429-90-5	Aluminium	0,0 – 2,0	231-072-3	Aucun	Aucun
7440-21-3	Silicium	0,0 – 1,2	231-130-8	Aucun	Aucun
7440-41-7	Béryllium	0,0 – 0,7	231-150-7	T+	R 49-25-26-36/37/38-43-48/23-51/53

STATUT RÉGLEMENTAIRE OSHA : Sous forme solide, non dangereux. Poussières ou fumées : cancérigènes, irritants, pour les poumons, le sang, les reins, la reproduction et toxine développementale, neurotoxine, sensibilisant

Sous forme solide, ce produit n'est pas dangereux. Les poussières et les fumées sont des substances dangereuses.

4. PREMIERS SECOURS

<u>CONTACT VISUEL :</u>	Rincer immédiatement les particules de fumée et de poussière avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation oculaire, appeler un médecin. Consultez immédiatement un médecin.
<u>CONTACT AVEC LA PEAU :</u>	En cas d'exposition à la poussière ou aux vapeurs, laver abondamment la peau à l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée persistante ou récurrente, consulter un médecin.
<u>INHALATION:</u>	Si des symptômes d'irritation pulmonaire apparaissent (toux, respiration sifflante ou difficulté à respirer), retirez-vous de l'exposition. Respirer immédiatement à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne affectée au chaud et au repos. Consulter un médecin.
<u>INGESTION:</u>	Voie d'exposition peu probable pour l'alliage métallique fini. En cas d'ingestion de poussière, boire immédiatement de l'eau pour la diluer. Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.
<u>NOTE AUX MÉDECINS :</u>	Il n'existe pas d'antidote spécifique aux principes actifs de ce produit ; utiliser un traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ	VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ
Explosif Non	Inflammable Non
Combustible Non	Pyrophorique Non
Point d'éclair (C) : Non applicable	Taux de combustion du matériau Non applicable
Limite inférieure d'explosivité : sans objet	Température d'auto-allumage : Non applicable
Limite supérieure d'explosivité : sans objet	Classification d'inflammabilité : (définie par 29 CFR 1910.1200) Non applicable

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS : La poussière peut créer une atmosphère inflammable et/ou explosive.

MOYENS D'EXTINCTION :

En cas d'incendie localisé dû à la poudre, étouffer avec du sable sec, de la dolomie sèche, du chlorure de sodium ou du carbonate de sodium. Utiliser un moyen d'extinction approprié pour combattre l'incendie environnant.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Aucune requise.

Fiche de données de sécurité

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELEZ LE (618) 258-5167.

Sous forme de poussière, ce produit peut présenter un risque d'explosion. Éliminer toute source d'inflammation. Les poussières ou fumées peuvent être supprimées par Utilisation d'un système d'extraction local. Éliminer conformément aux directives de la section 13, ÉLIMINATION DES DÉCHETS.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Éviter la dispersion de poussières dans l'air.
STOCKAGE:	Aucune exigence particulière.
Étagère Vie Limites:	Aucun connu.
Matériaux incompatibles pour Conditionnement:	Aucun connu.
Matériaux incompatibles pour Stockage ou Transport:	Aucun connu.
AUTRES PRÉCAUTIONS :	Ne secouez pas les vêtements, les chiffons ou autres objets pour enlever la poussière. La poussière doit être éliminée par lavage ou aspiration HEPA.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Numéro CAS	NOM CHIMIQUE	ACGIH TLV	OSHA PEL	HUILLE INTERNATIONALE
7440-50-8	Cuivre	0,2 mg/m ³ (fumée); 1 mg/m ³ (poussières et brumes)	0,1 mg/m ³ (fumée); 1 mg/m ³ (poussières et brumes)	Autriche, Belgique, Canada : 0,2 mg/m ³ (fumées), 1 mg/m ³ (poussières) Danemark : 1,0 mg/m ³ (poussière et poudre) Allemagne (MAK) : 0,1 mg/m ³ (fumée), 1 mg/m ³ (poussières)
7440-02-0	Nickel	0,2 mg/m ³ (inhalable) ; A1	1 mg/m ³	Allemagne (MAK) : 1 mg/m ³ (Sah) Canada (C.-B.), Tchécoslovaquie, Danemark, Norvège : 0,05 mg/m ³ , K1, sensibilisant Pologne : 0,25 mg/m ³ Irlande, Suède, Suisse, Royaume-Uni : 0,5 mg/m ³ Belgique, Canada (Alberta et autres), Finlande, Japon, Mexique, Pays-Bas : 1 mg/m ³ Portugal : 1,5 mg/m ³
7440-31-5	Étain	2 mg/m ³	2 mg/m ³	Royaume-Uni (LTEL) : 5 mg/m ³ Autriche et Allemagne (MAK), Belgique, Finlande, Danemark, Pays-Bas, Pologne, Suisse : 2 mg/m ³ Hongrie, Norvège : 1 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

7439-96-5	Manganèse	0,2 mg/m3	5 mg/m3 (Plafond)	Belgique, Danemark, Finlande, France, Suisse, Royaume-Uni : 1 mg/m3 Suède : 2,5 mg/m3 Allemagne (MAK) : 0,5 mg/m3
7440-48-4	Cobalt	0,02 mg/m3 ; A3	0,1 mg/m3	Autriche : Cancérogène du groupe A2, sensibilisant cutané et resp. Canada (C.-B.) : 0,02 mg/m3, K3, Z, A Canada (Alberta et autres) : 0,05 mg/m3 Danemark : 0,02 mg/m3
7439-89-6	Fer	Aucun établi	Aucun établi	Aucun établi Allemagne (MAK) : 2 (Sah)
7440-66-6	Zinc	Aucun établi	Aucun établi	Aucun établi
7429-90-5	Aluminium	10 mg/m3	15 mg/m3 (total poussière)	Belgique, France, Hongrie, Suède : 5 mg/m3 (resp. poussière) Allemagne (MAK) : 1,5 mg/m3 (resp. poussière) Suisse : 6 mg/m3
7440-21-3	Silicium	10 mg/m ³	15 mg/m3 (poussière totale)	Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni : 10 Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni : 10 mg/m ³ mg/m3 Suisse : 4 mg/m3
7440-41-7	Béryllium	0,002 mg/m3 (inhalable); 0,01 mg/ m3 (STEL); A1,	0,002 mg/m3 ; 0,005 mg/ m3 (plafond) ; 0,025 mg/m3 (pic de 30 min par quart de travail de 8 h)	Allemagne (MAK) : Catégorie 2 Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Pologne : 0,001 mg/m3 , cancérogène Belgique, Canada, Tchécoslovaquie, France, Irlande, Japon, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni : 0,002 mg/m3, sensibilisant, cancérogène K1 Grèce : 0,005 mg/m3

Si ce produit est chauffé et que des fumées se dégagent, des vapeurs d'oxyde de zinc pourraient se former. La limite d'exposition maximale (TLV) de l'ACGIH et la limite d'exposition professionnelle (PEL) de l'OSHA pour les vapeurs d'oxyde de zinc sont de 5 mg/m3 .

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE :

Une ventilation locale par aspiration est recommandée en cas de formation importante de poussière ou de fumées. sont générés. Sinon, utiliser une ventilation par aspiration générale.

PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE :

Utilisez des lunettes de sécurité.

PROTECTION DE LA PEAU :

Porter des gants imperméables (résistants aux coupures) et d'autres vêtements de protection (tabliers, combinaisons) pour éviter tout contact avec la peau lors de l'utilisation de ce produit. En cas de formation de poussière, se laver soigneusement après manipulation, surtout avant de manger, de boire ou de fumer.

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Protection respiratoire généralement non requise. En cas de formation de poussière ou de fumées supérieures à la PEL/TLV, utiliser un masque respiratoire demi-masque ou complet homologué NIOSH et équipé de cartouches filtrantes à haute efficacité (HEPA).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit sous forme de poussière.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉ	VALEUR	PROPRIÉTÉ	VALEUR
Apparence:	Argent/rouge métallisé	Densité de vapeur (air = 1):	Non applicable
Odeur:	Aucun	Point d'ébullition (°F):	Aucune donnée
Poids moléculaire :	Non applicable - Mélange	Point de fusion::	L:1121 - 1249°C (2003 - 2260°F) S:1075 - 1191°C (1967 - 2188°F)

Fiche de données de sécurité

État physique :	Solide	Densité (g/cc) :	8,94
pH :	Non applicable	Densité apparente :	8,94 g/cc
Pression de vapeur(mm Hg):	Non applicable	Viscosité (cps) :	Non applicable
Densité de vapeur :	Non applicable		Non applicable
Solubilité dans Eau (20 °C):	Négligeable	Décomposition - Température : Taux d'évaporation :	Non applicable
Volatiles, Pourcentage en volume :	Non applicable	Coefficient de partage octanol/eau :	Inconnu

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>STABILITÉ</u> :	Stable à des températures et pressions normales
<u>CONDITIONS À ÉVITER</u> :	Évitez tout contact avec le monoxyde de carbone, en particulier à des températures comprises entre 50°C et 300°C, afin d'éviter la formation de nickel carbonyle qui est toxique et cancérigène.
<u>MATÉRIAUX À ÉVITER</u> :	Acétylène, chlore
<u>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</u> :	Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, peut produire des oxydes métalliques et des fumées. L'inhalation de des concentrations élevées de fumées métalliques peuvent provoquer une maladie connue sous le nom de « fièvre des fumées métalliques », caractérisée par des symptômes pseudo-grippaux.
<u>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</u> :	Cela n'arrivera pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'EXPOSITION POTENTIELLES : Pour les poussières : ingestion, inhalation et contact avec les yeux. Pour les fumées : inhalation et contact avec les yeux.

L'alliage métallique fini n'est pas dangereux.

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ ANIMALE AIGUË :

Pour le produit :		Composants:								
		Cuivre	Nickel	Manganèse	Cobalt	Fer	Zinc	Aluminium Silicium	Béryllium	
Oral DL50	On croit que être > 5 g/kg	3,5 mg/kg	> 5 g/kg (rat)	9 g/kg (rat) 6,2 g/kg	(rat)	30 g/kg (rat)	Aucune donnée	Aucune donnée	3.16 g/kg (rat)	18-200 ^{eu} mg/kg (rat)
Dermique DL50	On croit que être > 2 g/kg	(souris, 375 (lp) mg/kg (lapin,	> 7,5 g/kg (lapin	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
Inhalation CL50	On croit que être légèrement à modérément y toxique	(coupe partielle) Aucune donnée	> 12 sous-coupe) mg/kg (rat, ça)	Aucune donnée	165 mg/m3, 30 min (rat)	Aucune donnée	Aucune donnée	> 1000 mg/m3 (rat)	Aucune donnée	> 0,8 mg/m3, 50 minutes (rat)

Fiche de données de sécurité

Irrit.	Œil et resp. irrit.	Rép. Irritant	Rép. Irritant	Œil doux & peau irriter.	Rép. Irrit.	Irritation oculaire.	Yeux irriter.	Œil doux & peau Irrit.	Yeux, peau & resp. irriter.	Irrit.
Sens.	Aucune donnée		Peau sens.	Aucune donnée	Peau & respectivement Sens.		Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Sensibilité cutanée

Abréviations du tableau : Irritation = Irrit., Sensibilisation = Sens., Respiratoire = Resp. Aucune donnée animale aiguë pour l'étain.

TOXICITÉ SUBCHRONIQUE/CHRONIQUE : Aucune information sur le produit. L'exposition chronique et subchronique au béryllium par inhalation a provoqué des lésions pulmonaires chez les animaux de laboratoire.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : Dans des études sur des animaux de laboratoire, une exposition chronique à de fortes concentrations de nickel a provoqué une augmentation des tumeurs pulmonaires et nasales. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le nickel, le cobalt et leurs composés comme cancérrogènes potentiels pour l'homme (Groupe 2B). L'exposition chronique au béryllium a provoqué des cancers du poumon chez plusieurs espèces d'animaux de laboratoire. Le béryllium est classé comme cancérrogène avéré pour l'homme par le CIRC (Groupe 1), l'OSHA, le NTP et l'EPA.

MUTAGÉNÉCITÉ : Ce produit n'est pas connu ni signalé comme mutagène. Des études ont montré que le nickel était mutagène. Le béryllium a montré des signes de mutation dans les systèmes bactériens et mammifères. in vitro

REPRODUCTION, TÉRATOGENÉCITÉ , OU EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT : Ce produit n'est pas connu ni signalé comme pouvant avoir des effets sur la reproduction ou le développement. L'exposition de rats mâles à de fortes concentrations de nickel a provoqué une dégénérescence testiculaire. Cependant, des symptômes de toxicité systémique, notamment une perte de poids importante, ont également été observés aux mêmes concentrations, indiquant que les effets testiculaires pourraient être secondaires à une toxicité franche. Des études de laboratoire menées sur des animaux ont montré que le béryllium peut traverser le placenta et entraîner une toxicité fœtale.

EFFETS NEUROLOGIQUES : Ce produit n'est pas connu pour provoquer d'effets neurologiques. Une exposition chronique à de très fortes concentrations de poussière de manganèse a provoqué des effets sur le système nerveux, notamment une faiblesse musculaire, des tremblements et des modifications du comportement chez l'homme.

INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES

QUI AUGMENTE LA TOXICITÉ : Aucun cas connu ou signalé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ : Aucune donnée n'est disponible sur ce produit. Les composants individuels sont les suivants :

Cuivre: La toxicité du cuivre pour les organismes aquatiques varie considérablement non seulement selon les espèces, mais également avec les caractéristiques physiques et chimiques de l'eau, telles que sa température, Dureté, turbidité et teneur en dioxyde de carbone. Les concentrations en cuivre varient de 0,1 à 1,0. Plusieurs chercheurs ont constaté que les concentrations de mg/l n'étaient pas toxiques pour la plupart des poissons. Cependant, des concentrations de 0,015 à 3,0 mg/l ont été signalées comme toxiques, en particulier dans l'eau douce de nombreuses espèces de poissons, de crustacés, de mollusques, d'insectes et de plancton.

Nickel: CL50 96 h, truite arc-en-ciel = 31,7 mg/L ; CL50 96 h, tête-de-boule = 3,1 mg/L ; CL50 72 h CE50, algues d'eau douce (4 espèces) : = 0,1 mg/L ; CL50 96 h, Daphnie = 0,51 mg/L

Fiche de données de sécurité

MOBILITÉ: Aucune donnée

PERSISTANCE/DÉGRADABILITÉ : Non biodégradable

BIOACCUMULATION : Aucune donnée

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Si ce produit devient un déchet, il NE répond PAS aux critères d'un déchet dangereux tels que définis dans le 40 CFR 261, en qu'il ne présente pas les caractéristiques des déchets dangereux de la sous-partie C et qu'il n'est pas répertorié comme déchet dangereux en vertu de la sous-partie D. Des précautions doivent être prises pour éviter toute contamination environnementale liée à l'utilisation de ce produit. L'utilisateur de ce produit a le droit responsabilité d'éliminer les matériaux non utilisés, les résidus et les conteneurs conformément à toutes les lois locales, étatiques et fédérales pertinentes lois et réglementations concernant le traitement, le stockage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Ce produit peut être candidat à la récupération des métaux.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	Département des Transports des États-Unis	RID/ADR	IMDG	IATA	OMI Canada TMD
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ :	Non réglementé				
CLASSE DE RISQUE :					
ONU					
N° : GROUPE D'EMBALLAGE : ÉTIQUETTE : QUANTITÉ À DÉCLARER :					

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NOUS FÉDÉRAL

TSCA	Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques.				
CERCLA :	Cuivre, RQ = 5 000 lb ; Nickel, RQ = 100 lb ; Zinc, RQ = 1 000 lb ; Béryllium, RQ = 10 lb (Non une déclaration est requise si le diamètre des pièces métalliques est égal ou supérieur à 100 micromètres (0,004				
LSARA 313 :	Cuivre, nickel, manganèse, cobalt, zinc (poussière ou fumée), aluminium (fumée ou poussière), béryllium				
Classe de danger SARA 313 :	<u>Santé</u> : Pour poussière ou fumée uniquement	Aigu – Oui Chronique - Oui	<u>Feu</u> : Aucun	<u>Réactivité</u> : Aucun	<u>Libération de Pression</u> : Aucun
Liste EHS SARA 302 :	Aucun des composants de ce produit n'est répertorié.				

*RQ = Quantité déclarable

Fiche de données de sécurité

DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composant	*CA Prop. 65	New Jersey	Pennsylvania	Massachusetts	Michigan
Cuivre	Non répertorié	X	X	X	X
Nickel	X	X	X	X	X
Étain	Non répertorié	Non répertorié	X	X	Non répertorié
Manganèse	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Cobalt	X	X	X	X	X
Fer	Non répertorié				
Zinc	Non répertorié	X	Non répertorié	X	X
Aluminium	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Silicium	Non répertorié	Non répertorié	X	X	Non répertorié
Béryllium*	X	X	X	X	X

« AVERTISSEMENT : Ce produit contient des quantités détectables d'un ou plusieurs produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et/ou des anomalies congénitales ou autres atteintes à la reproduction. »

RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Ce matériau sous sa forme solide massive n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage en vertu de la réglementation CE.

Classification allemande WGK : inconnue

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

LISTE DSL : Les composants de ce produit figurent sur la LIS ou sont exemptés de déclaration en vertu des nouvelles substances.

Règlement sur les notifications.

IDL : Cuivre, nickel, étain, manganèse, cobalt , et le béryllium

SIMDUT : Ce produit est considéré comme un article manufacturé et n'est donc pas soumis aux exigences du SIMDUT.

16. AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS : Mise à jour de la composition le 01/01/04, format révisé le 01/06/15

PRÉPARÉ PAR: Laiton Olin

AVIS: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FDS DOIVENT ÊTRE FOURNIES À TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTER OU ÊTRE EXPOSÉ À CE PRODUIT. CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ PRÉPARÉES POUR L'ORIENTATION DE L'INGÉNIEURIE, DES OPÉRATIONS ET DE LA GESTION DES USINES ET POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT AVEC OU DE LA MANIPULATION DE CE PRODUIT. OLIN BRASS ESTIME QUE CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET À JOUR À LA DATE LA DATE DE PUBLICATION, MAIS NE GARANTIT PAS QU'ELLE L'EST.

Ce document est révisé annuellement